Département de l'Ain - 01

COMMUNE DE GUEREINS



PLAN LOCAL D'URBANISME



DOCUMENT GRAPHIQUE 4-2

PLAN DE DETAIL: PROTECTION DES REZ-DE-CHAUSSEE COMMERCIAUX ET D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Révision prescrite le :

Arrêtée le :

Approuvée le :

Exécutoire à compter du:

14 Décembre 2009

31 Mai 2013

23 Janvier 2014

VU POUR RESTER ANNEXE A LA DELIBERATION

DU 23 JANVIER 2014

LE MAIRE

GUY MORILLON WOU



Afin d'assurer le maintien d'une dynamique économique en centre bourg et préserver son attractivité, la destination des rez-de-chaussée commerciaux, et plus largement ceux dédiés à l'activité économique est réglementée, dans la zone Ua du Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, tel que représenté sur le plan :

- Rue du centre, en cœur de bourg, les changements de destination des rez-de-chaussée dédiés à l'ensemble des activités économiques (commerces, artisanats, bureaux...) sont interdits en habitation et garage.
- En façade de la rue du centre et de la RD nº33, les constructions nouvelles devront en Rez-de-chaussée permettre l'installation d'activités économiques de proximité (commerces, services...).

